

## PLAN CLIMAT

### Plan Climat

Habitat, énergie, déplacements, industrie, agriculture : la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet s'engage pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Vous aussi, vous pouvez agir pour diminuer votre consommation énergétique, et contribuer ainsi à l'effort écologique de tout un territoire.



Conformément à la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet s'est engagée par délibération du conseil communautaire le 9 avril 2018 dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

*Le PCAET a été voté définitivement le 24/10/2022 au Conseil communautaire.*

#### Qu'est-ce le plan climat ?

Le Plan climat a pour objectif d'accélérer la lutte contre le changement climatique en France et à l'international. Le but : accélérer la transition écologique, améliorer le quotidien de tous les français, s'engager vers la neutralité carbone.

Pour ce faire, nous pouvons agir à plusieurs niveaux, comme par exemple :

- la rénovation thermique, qui vise à éradiquer la précarité énergétique de nos logements
- le développement d'une mobilité propre
- l'encouragement à l'autoconsommation via l'énergie solaire ou le biogaz

Page URL: <https://www.gaillac-graulhet.fr/mon-agglo/votre-agglo-sengage/plan-climat-air-energie-territorial-pcaet/>

- la mise en avant de l'économie circulaire

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de l'agglomération se concentre autour d'une stratégie locale déclinée en 5 axes et 13 actions, qui vous ont été présentés en décembre dernier.

Afin de comprendre au mieux ces différents actions et objectifs étalés sur 2022 – 2028, nous vous invitons à consulter la synthèse du PCAET décrivant le diagnostic qui a été conduit par la communauté d'agglomération.

## **Consultation publique**

Une consultation du public a été ouverte du 1er au 31 mai 2022. Les habitants ont été invités à donner leur avis sur le diagnostic, la stratégie et le plan d'actions du Plan climat.

Le rapport et les conclusions sont mis à disposition sur cette page.

A titre informatif, vous pouvez toujours consulter les documents réglementaires ci-dessous.

### **|Les livrets du PCAET**

---

Accédez à tous les documents en lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial

### **|Bilan de la consultation du public**

---

### **L'indice de la qualité de l'air de notre territoire : une prévision quotidienne**

L'indice de la qualité de l'air calculé chaque jour par l'association ATMO Occitanie permet de caractériser l'air que nous respirons. Diffusé quotidiennement, cet indicateur informe chaque citoyen sur la qualité de l'air prévue et lui permet d'adapter son comportement en conséquence.

[Je consulte l'indice de la qualité de l'air d'aujourd'hui.](#)

### **Focus sur les gestes du quotidien**

Quick access

[Content](#)[Menu](#)[Footer](#)



- [Footprint](#)
- [Gestures](#)
- [Groups](#)





MARTINIQUE



GUYANE



LA RÉUNION



GUADELOUPE



## MONTAGNE -40 cm

d'enneigement en  
30 ans au col de Porte  
(Chartreuse, station de ski  
de basse altitude)

(source : Météo-France – Onerc)



## TEMPÉRATURE +1,5°C

en moyenne en France  
métropolitaine  
depuis 1900

(source : Météo-France –  
Indicateur Onerc)



## FEUX DE FORêt 50 %

des forêts métropoli-  
taines soumises  
au risque incendie  
élevé dès 2050

(source : Mission interminis-  
térelle Changement climatique  
et extension des zones  
sensibles aux feux de forêts)



## MOUSTIQUE TIGRE

déjà installé dans  
45

départements  
métropolitains

(source : ministère des  
Solidarités et de la Santé)



## SÉCHERESSE Un manque de

2 Mds de m<sup>3</sup>  
d'eau en 2050  
si la demande reste  
stable

(source : Groupe de travail  
interministériel sur les impacts  
du changement climatique,  
l'adaptation et les coûts associés)



## CULTURES

Après + de  
35 ans  
de croissance:  
stagnation  
des rendements

(ex. : blé tendre, Pays de la Loire)

(source : Oracle)

DICOM DIRECINIF/18-49 Novembre 2018

ECOLOGIQUE-SOLIDAIRE.GOUV.FR



SUIVEZ-NOUS SUR



Participer à la transition énergétique, c'est possible au quotidien.

Découvrez comment chacune de vos actions peut avoir un impact positif pour l'environnement sur notre territoire et le rendre toujours plus agréable à vivre.

- J'agis à la maison
- J'agis au bureau
- J'agis pendant mes loisirs

### Le bilan carbone de l'agglomération

Selon la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant le principe d'une généralisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, l'agglomération Gaillac-Graulhet a réalisé son 1<sup>er</sup> bilan des gaz à effet de serre en 2023 à partir des données 2022. Ce dernier devra être réactualisé tous les 3 ans.

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre « patrimoine et compétences » de la collectivité évalue les émissions liées au fonctionnement interne et aux services apportés aux usagers.

Il s'agit d'estimer les émissions générées (en tonne équivalent CO<sub>2</sub>, ou tCO<sub>2</sub>e) sur l'année 2022.

## Empreinte carbone moyenne en France 10 tonnes de CO<sub>2</sub>e/an/pers.



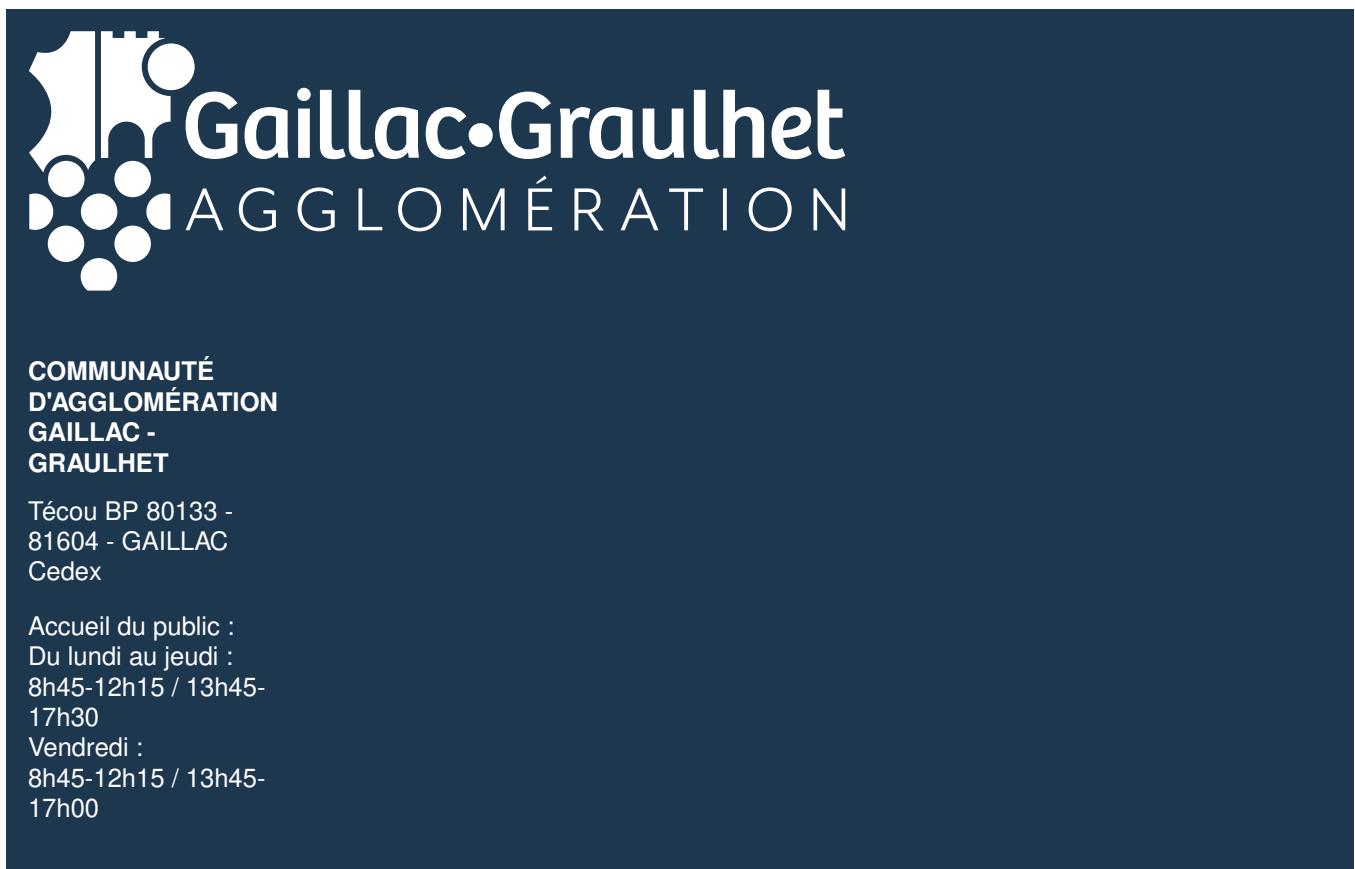
En 2022, la collectivité a émis 5 470 T de CO2. Cela équivaut à :

- 250 000 000 de km parcourus en voiture ou 2100 AR Paris-New York en avion
- 9 T de CO2/an/agent
- 1, 3 % des émissions du territoire

Selon l'objectif de la Stratégie Nationale Bas Carbone, – 6% par an, l'agglomération devra émettre 3 330 T de CO2 en 2030.

Des postes à enjeux ont été identifiés et des actions sont proposées pour agir contre le changement climatique.

- Développer les approvisionnements en circuit court avec des produits de saison et issus de l'agriculture durable
- Rénover les bâtiments communautaires pour les rendre plus économies en énergie
- Développer l'achat durable avec des critères environnementaux dans la commande publique
- Réduire la production de déchets sur le territoire et les structures communautaires (compost, ...)
- Développer la mobilité durable grâce au covoiturage, le vélo, ...



**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
GAILLAC -  
GRAULHET**

Técou BP 80133 -  
81604 - GAILLAC  
Cedex

Accueil du public :  
Du lundi au jeudi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h30  
Vendredi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h00